

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 11 FEVRIER 2025

A BOCAPOLE, A BRESSUIRE (ESPACE EUROPE)

Le onze février deux mille vingt-cinq, à 12h00, le Conseil d'Administration de la Régie Bocapole s'est réuni à Bocapole, à Bressuire (Espace Europe), sous la présidence de Madame Marie JARRY, Président.

Membres : 15 – Quorum : 8

Présents (12) : Cécile VRIGNAUD, Aurélie GREGOIRE, André GUILLERMIC, Marie JARRY, Pascal LAGOGUEE, Emmanuelle MENARD, Joëlle NAUD, Dominique PAQUEREAU, Michel PITORIN, Jack RAMBAULT, Benoît SIMONNEAU, Dominique TRICOT

Pouvoirs (1) : Anne-Marie REVEAU pouvoir à Pascal LAGOGUEE

Absents (3) : Bruno BODIN, Dominique REGNIER, Anne-Marie REVEAU

Date de convocation : 05-02-2025

Secrétaire de séance : Dominique PAQUEREAU

FINANCES

Approbation du compte de gestion 2024

Vu les articles L1612-12 et L2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le compte de gestion rendu par Monsieur le Comptable du centre des finances publiques, qui comprend la situation comptable à la date du 31/12/2024 et, les recettes et dépenses au 31 décembre 2024 ;

Vu le détail des opérations finales de l'exercice 2024 établi au regard du compte susmentionné ;

Vu les pièces justificatives rapportées à l'appui du compte de gestion susvisé et les autorisations de recettes et de dépenses délivrées pendant le dit exercice.

Il s'agit de valider le compte de gestion concernant le budget de la régie, présenté par le comptable du centre des finances publiques pour l'année 2024.

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	6 621,30	1 773 227,50	1 779 848,80
Titres de recette émis (b)	1 708,00	1 834 292,90	1 836 000,90
Réductions de titres (c)		44 856,88	44 856,88
Recettes nettes (d = b - c)	1 708,00	1 789 436,02	1 791 144,02
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	6 621,30	1 773 227,50	1 779 848,80
Mandats émis (f)	4 972,53	1 787 166,76	1 752 139,29
Annulations de mandats (g)		29 286,68	29 286,68
Dépenses nettes (h = f - g)	4 972,53	1 757 880,08	1 762 852,61
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		31 555,94	29 291,41
(h - d) Déficit	3 264,53		

Monsieur le Comptable du centre des finances publiques a communiqué le compte de gestion de l'exercice 2024 afin que le Conseil d'Administration puisse procéder à son examen et formuler, éventuellement, toutes observations ou réserves jugées utiles, conformément à l'article L2121-31 du code général des collectivités territoriales.

Le compte de gestion pour l'année 2024 est conforme aux résultats du compte administratif.

Le conseil d'administration de la Régie Bocapole, est invité à :

- **adopter le compte de gestion tel que présenté par le comptable du centre des finances publiques ;**
- **arrêter les résultats des sections de fonctionnement et d'investissement tels que constatés dans le compte de gestion de l'exercice 2024 ;**
- **constater que les résultats du compte de gestion de l'exercice 2024 sont conformes à ceux du compte administratif dudit exercice ;**
- **autoriser Madame la Présidente à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité cette délibération.

Transmis en préfecture le **13 FEV. 2025**
Notifié ou publié le **13 FEV. 2025**

Le Président,
-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
-informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification/ou publication.



Pour extrait conforme,
La Présidente de la Régie Bocapole,,
Marie JARRY,